

Cérémonie des vœux Jeudi 18 janvier 2018

"Un voyage de mille lieues commence toujours par un premier pas" citation de Lao Tseu, contemporain de Confucius.

Ce premier pas, notre Communauté d'Agglomération "Saumur Val de Loire" l'a fait, le 1er janvier 2017. Déjà un an donc.

Je veux remercier pour leur travail et leur engagement, l'ensemble des élu(e) s et des agents communautaires.

Et je veux rassurer nos concitoyens, du moins celles et ceux qui croient que l'Agglo est loin de leur préoccupation quotidienne.

Ainsi, lorsqu'un des 101 000 habitants (et c'est le titre retenu pour notre revue) ouvre un robinet d'eau puis évacue ses eaux usées, c'est l'Agglo,
Lorsqu'il monte dans le bus, c'est encore l'Agglo.
Lorsqu'il va se renseigner à l'office du tourisme, c'est une nouvelle fois l'Agglo,
Lorsqu'il va nager dans une des piscines du territoire, c'est l'Agglo,
Lorsqu'il va se divertir au Théâtre-Le Dôme ou emprunter un livre dans une bibliothèque, c'est toujours l'Agglo,
Lorsqu'il va travailler, cela peut être sur une des 30 zones d'activités de l'Agglo,

Alors en quoi cette première année d'exercice a-t-elle participé à la mise en place de notre Agglomération ?

Cette année 2017 a été consacrée, au-delà de la gestion courante des dossiers, à une nouvelle répartition des compétences entre communes et communauté et à l'évaluation des attributions de compensations financières qui en découlent. Ce fut là, le travail de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées). **Ces attributions de compensation** de la communauté vers les communes pour 2017, représentent une enveloppe annuelle de 10,750 M€.

Cette année 2017 aura vu la prise en compte des **zones artisanales** au sein de la compétence Développement Economique. Avec maintenant 30 zones allant de 1,3 ha (les Peupleraies à Saumur) à 210 ha (Méron à Montreuil-Bellay), nous disposons de 858 ha avec des possibilités d'extension d'environ 100 ha ; dont 24 ha inscrits au SCOT pour l'extension des zones artisanales. La répartition de ces 24 ha fera l'objet de concertation

pour aboutir lors de ce premier semestre.

Ces zones ont fait l'objet d'aménagement et ont accueilli des bâtiments-relais, ateliers et usines pour un montant de 2,8 M€ (1,4 M€ pour Altercités SPL départementale et 1,4 M€ pour l'Agglo).

L'économie agricole, comme la filière équestre, est des facteurs de développement et d'attractivité que nous soutenons.

Cette année 2017 aura vu naître, le 1er juin dernier, **la Société Publique Locale (SPL) Tourisme**, outil au service de l'économie, avec un double objectif : la gestion optimisée des Offices de Tourisme et le portage des actions de marketing, pour encore mieux "vendre" notre territoire saumurois. Le projet de la Loire à Vélo Souterraine doit y contribuer, ainsi que le futur musée de la collection Cligman à Fontevraud, tout comme les projets sur le Château de Saumur et bien d'autres encore.

Cette année 2017 nous aura mobilisés aussi pour définir notre **projet de territoire**. Accompagné par le Cabinet Cap Nova, après un diagnostic partagé sur nos forces et nos faiblesses, sur les opportunités du territoire et les dynamiques d'un développement pragmatique, 3 grandes orientations sont proposées :

- Un territoire attractif offrant des services et des pratiques accessibles à tous,
- Un territoire dynamique capteur d'innovations et de nouvelles activités,
- Un développement soutenable pour un environnement préservé.

Ces objectifs feront l'objet d'un débat lors du prochain Conseil Communautaire du 25 Janvier.

En 2017, aussi, aura été installé le **Conseil de Développement**. Cet organe composé de membres de la société civile non élus, instance de démocratie participative, doit nous permettre d'être à l'écoute des préoccupations de nos concitoyens.

C'est en mars 2017, que le **Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)** a été adopté. Ce document est un outil de planification pour un aménagement équilibré de notre territoire avec un habitat densifié qui permet de renforcer le pôle saumurois et les pôles d'équilibre que sont Montreuil-Bellay, Doué en Anjou, Gennes-Val-de-Loire, Longué-Jumelles et Allonnes.

C'est à partir de ce document que s'élaborent **les Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux** sur la période 2018-2020 et que se définissent les projets sur l'axe Loire UNESCO. C'est avec ce même document que nous dialoguons avec nos voisins de Baugeois-Vallée, de Chinon-Vienne et Loire, de Touraine Ouest Val de Loire, de Touraine Val de Vienne, du Pays Loudunais et du Thouarsais.

Par ailleurs, un travail de réflexion va se poursuivre pour le **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)**, le **Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)** et le **Schéma Départemental de l'Amélioration de**

l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP).

Et parmi ces services, **l'offre de soin** est une préoccupation majeure. La carte communiquée par la presse montre combien notre territoire est impacté par une offre de soins insuffisante et un manque de médecins. Notre Contrat Local de Santé conclu avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) a bien pour objectif de mobiliser les différents acteurs et de réduire le déficit de professionnels de santé.

Par ailleurs, je tiens à remercier les maires de Doué en Anjou, Longué-Jumelles et Saumur d'instruire les autorisations d'urbanisme pour l'ensemble des communes du territoire.

C'est au cours de cette année 2017, que le **Nouveau Projet de Rénovation Urbaine** (PRU2) sur le Quartier Politique de la Ville "Chemin-Vert – Hauts Quartiers", a été bâti, avec la Ville de Saumur, bien sûr, Saumur Habitat, l'Agglomération "Saumur Val de Loire" et les services de l'Etat. Ce projet qui va se poursuivre jusqu'en 2024 est estimé à 23 M€ avec des demandes de subvention auprès de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) de 6,2 M€ et des droits à crédits de 5,8 M€. C'est là, une opportunité pour l'Agglomération, solidaire de la Ville de Saumur, de participer à la rénovation urbaine de ce quartier.

C'est le 1er janvier 2017 que "Saumur Habitat" est devenu le bailleur social de "Saumur Val de Loire".

Avec près de 4 000 logements, il loge 10 000 habitants, soit 10 % de la population de l'Agglo. Avec en moyenne 15 M€ de travaux par an, c'est un acteur économique, social et environnemental important du territoire. Pour 2018, une cinquantaine de logements supplémentaires sont programmés et je remercie toute l'équipe de Saumur Habitat, son directeur, les salariés et les administrateurs.

Et en m'adressant, à ce propos, à nos parlementaires, soyez s'il vous plaît vigilants lors du débat de la prochaine **Loi sur le Logement** pour que nous puissions conserver un tel outil d'aménagement et de développement de notre territoire. Attention à la fixation d'**un seuil trop élevé** qui pourrait rayer de la carte, des offices comme le nôtre.

C'est aussi en 2017, que nous avons rejoint l'opération "**Anjou Cœur de Ville**", action soutenue par le Département pour la reconquête des Centre-ville, Centre-bourg, par le commerce et l'habitat. 7 communes sont concernées : Saumur, Vivy, Montreuil-Bellay, Fontevraud, Varennes, Allonnes, et Longué-Jumelles pour une enveloppe de 400 000€.

Alors que nous entamons cette nouvelle année, quels sont les éléments marquants, qui impactent notre situation en France et par conséquent à Saumur.

Tout d'abord, force est de constater, et tant mieux, que la sortie de crise que nous vivons depuis 2008 se confirme.

La croissance mondiale devrait s'élever à 3,7 % en 2018. L'Europe a affiché une croissance de 2,4 % en 2017.

Notre commerce international progresse de 5 %. Et l'INSEE a affiché 1,9 % de croissance de notre Produit Intérieur Brut (PIB) fin 2017.

Le Brexit de nos voisins anglais, s'il ampute l'Europe d'un acteur important, se traduit par le retour d'entreprises et en particulier de l'Agence bancaire européenne, sur notre sol.

Si la situation économique s'améliore, des inquiétudes perdurent et parfois se renforcent.

L'instabilité politique et sociale autour de la Méditerranée n'en finit pas avec des situations de guerre, de révolte citoyenne ou de volonté d'autonomie.

Des conflits armés subsistent de par le monde.

Les mouvements terroristes qui continuent de frapper un peu partout sont une menace pour nos démocraties.

La persistance des mouvements de migration, quel qu'en soit le motif, est une préoccupation pour tous les démocrates et pour nous, pays des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Les positions prises par le Président des Etats-Unis sur le réchauffement climatique : après la surprise, c'est l'inquiétude qui s'installe sur les conséquences pour notre planète et donc l'Humanité.

Le développement des programmes nucléaires et balistiques de la Corée du Nord fragilise la paix du monde.

Nous ne pouvons pas ne pas tenir compte de ce contexte international.

Nous devons continuer à nous protéger contre les attentats lors de nos manifestations.

Et avec Saumur Habitat, nous continuerons à accueillir des migrants dont on mesure la détermination et le courage et qui constituent une chance pour notre territoire.

À Saumur, avec la reprise économique, nous faisons un double constat :

- une augmentation sensible des **offres d'emplois** au cours de ces 12 derniers mois (+ de 1000) et une légère diminution du chômage, ramené à 10 %.
- la difficulté pour les entreprises, c'est aujourd'hui de trouver le demandeur d'emploi en adéquation avec l'offre concernée. C'est ensemble, Pôle Emploi, Maison de l'Emploi, Chambres Consulaires, organismes de formation et entreprises que nous nous sommes attaqués à cette difficulté pour mieux informer et mieux former. Nous continuerons en 2018.

Comme nous continuerons avec la SPL Alter cités à aménager nos zones de développement économique et à construire des bâtiments relais (ateliers et usines). C'est une enveloppe de 4,5 M€ qui sera proposée au Budget 2018.

Pour accompagner le développement économique, qu'il s'agisse d'extension d'entreprises existantes ou de nouvelles qui s'implantent, nous travaillons conjointement : les services de la Direction du Développement Economique et de l'Attractivité, l'Agence de Développement, la Maison de l'Emploi et le Pôle de formations, en lien avec les services de la Région et de l'Etat. C'est **une somme spécifique de 500 000 €** d'aides diverses qui sera proposée.

Je sais l'émotion qu'a suscité la généralisation du **versement transport**, mais les besoins du territoire ont été décuplés avec l'obligation de transporter les élèves et notre volonté d'offrir du transport à la demande à celles et ceux, éloignés des lignes régulières. C'est la Société Publique Locale AggloBus qui assure ce service et c'est l'Agglo sur son budget principal qui vient équilibrer les comptes. Je me suis engagé à rendre publics ces comptes.

Un autre atout pour le développement économique : le **déploiement de la fibre optique**. C'est l'Agglomération qui porte la compétence avec 2 opérateurs : Orange pour la Ville de Saumur et pour le reste du territoire celui qui sera retenu la semaine prochaine (le 22 exactement) par le Syndicat Mixte Anjou Numérique. Chaque habitation, chaque local professionnel seront raccordables sous le délai suivant : 2020 pour la Ville et 2022 pour le reste du territoire. Nous attendrons le 22, pour savoir combien il en coûtera à l'Agglo, mais les informations qui nous sont parvenues sont rassurantes.

Au 1er janvier 2018, la Communauté d'Agglomération a récupéré la gestion de **l'Eau et de l'Assainissement** après la dissolution des différents syndicats. Vous n'avez pas constaté le moindre changement, tout simplement parce que ce sont les mêmes équipes qui œuvrent sur le terrain et qui répondent à vos réclamations. Quant aux tarifs que nous devons harmoniser, nous nous donnons 12 années pour y parvenir.

Pour ce qui concerne l'assainissement non collectif, nous avons d'ores et déjà harmonisé les tarifs.

Depuis le 1er janvier 2018, la nouvelle compétence **Gemapi** (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) est entrée en vigueur, compétence désormais obligatoire pour les EPCI.

Cela concerne l'aménagement des bassins, des canaux, cours d'eau, lacs et plans d'eau, ainsi que la gestion des digues et la protection des écosystèmes aquatiques et des zones humides. Nous sommes particulièrement concernés avec la Loire et l'Authion, le Thouet et le Layon.

Pour financer leurs actions, les intercommunalités ont désormais la possibilité de lever une taxe nouvelle. Elle est plafonnée à 40 euros par habitant et par an.

Pour le moment, nous avons fait le choix de ne pas avoir recours à ce prélèvement.

Aussi, il me semble nécessaire de rappeler que cette loi permet aux départements et aux régions qui assuraient jusqu'à maintenant une mission liée à la Gemapi d'en « poursuivre l'exercice au-delà du 1er janvier 2020 », sous réserve de la signature d'une convention avec les communes et les EPCI concernés. Saumur Val de Loire sera toujours disponible pour signer une telle convention.

Un chantier est d'ores et déjà programmé et les premiers travaux concerneront le renforcement de la Levée de l'Authion pour un montant de 13,8M€.

L'Etat prend en charge 80 %. Restent 20 % à se répartir entre 3 communautés : Angers Loire Métropole (17 %), Baugeois-Vallée (10 %) et Saumur Val de Loire (40 %). La Région y a inscrit des fonds européens pour 918 000 €. Nous espérons l'engagement financier du Département.

Nous avons également fait le choix d'adhérer au syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents (SMBAA) et au syndicat Layon Aubance Louets pour exercer nos missions en la matière et nous n'oublions pas la nécessaire protection de la Ville de Saumur, rive gauche de la Loire.

Quant au bassin du Thouet, le premier Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) qui s'achève, a vu des travaux sur différents ouvrages pour améliorer la qualité hydraulique de la rivière. Au-delà des incidents de chantier, ces travaux ne montreront leurs véritables effets que lorsque le contrat sera intégralement mis en œuvre sur la partie amont de la rivière.

Quand aux **déchets**, la compétence nous revient en 2020. L'année 2018 devra être consacrée à la définition d'un mode de fonctionnement qui pourrait prendre la suite des syndicats, en nous appuyant sur notre SPL Agglopropreté.

L'Agglomération est aussi compétente en terme de sports et de culture.

La **compétence sportive** s'exerce sur des équipements : les piscines, la salle de Gymnastique de Saint Lambert des Levées, le stade d'athlétisme d'Offard et le volet badminton de Saint Philbert du Peuple. Une étude sur le devenir du site d'Offard dans sa globalité (stade, piscine, camping et centre de séjour) sera lancée en 2018.

Les travaux liés aux piscines représentent une enveloppe si conséquente (de l'ordre de 8 M€) qu'elle devra faire l'objet d'une programmation pluriannuelle.

Par ailleurs, nous souhaitons mobiliser sportifs et non sportifs sur 2 actions : **sports et santé** déjà initiée en 2017 et **sport et emploi** pour participer à la dynamique économique.

L'action culturelle, quant à elle, concerne la gestion et l'animation du Théâtre le Dôme avec une programmation appréciée qui essaime sur d'autres salles du territoire. C'est aussi le réseau des bibliothèques avec la médiathèque pour promouvoir la lecture pour tous.

Et puis une décision devra être prise à propos de l'enseignement musical. Dès le 1er février, lors d'une réunion du Bureau, ce sujet sera présenté.

Décrire compétences et actions, aménagement du territoire et développement économique, services rendus et prises en compte des besoins de nos concitoyens, cela nécessite bien évidemment **des moyens humains et financiers**.

Aujourd'hui, ce sont **224 agents** qui travaillent dans les différents services, résultat du transfert des compétences à l'Agglomération.

Notre politique des Ressources Humaines repose sur 4 axes :

- s'appuyer sur les moyens existants, qu'ils soient issus des anciennes communautés, des communes ou des syndicats,
- harmoniser les temps de travail,
- harmoniser les régimes indemnitaires des agents,
- mettre en place un plan de formation intercommunal

D'ores et déjà, sont en place des services communs avec la Ville de Saumur, des mutualisations fonctionnent avec d'autres communes. Il nous reste encore des marges de progrès. Une réflexion est engagée pour le déploiement d'un système intranet reliant nos différentes collectivités.

Il reste encore quelques postes spécifiques à pourvoir.

Nous sommes notamment à la recherche d'un médecin du travail et nous proposerons ce service à l'ensemble des collectivités de notre Agglomération.

Quant à notre **budget** qui sera à l'ordre du jour du Conseil Communautaire du 8 février, il devrait s'établir à environ **42 M€ en fonctionnement**.

Nous savons déjà que la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) est gelée sur 5 ans.

La taxe d'habitation sur la résidence principale va être exonérée d'ici 2020.

Le Fond de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC) est reconduit à l'identique.

Nous n'avons donc pas à attendre des moyens augmentés de la part de l'Etat.

Pour les **investissements**, notre Plan Pluriannuel d'Investissement 2018-2020 est affiché à hauteur de **44 M€**. Et dans ce PPI, nous avons annoncé lors du Débat d'Orientations Budgétaires quelques grands sujets : les zones d'activités, le soutien aux entreprises et la formation pour plus de 4,7 M€, les équipements sportifs pour 1,6 M€, les équipements culturels pour 1,3 M€ et également 1,4 M€ pour l'aménagement et la cohésion du territoire.

Nous voulons également investir sur nos bâtiments pour réduire significativement nos consommations d'énergie et nous engager dans des programmes de transition énergétique et de production d'énergie renouvelable.

Comme déjà évoqué, lors de nos réunions statutaires, nous devons engager au cours de ce 1er semestre, le **Pacte financier et fiscal de solidarité** ; outil indispensable pour prendre en compte les charges spécifiques et les mutualiser entre nos différentes collectivités : communes et agglomération – agglomération et communes.

Pour conclure, j'ai toujours plaisir à mettre en avant les valeurs de notre République "**Liberté, Egalité, Fraternité**" qui fondent notre capacité à vivre ensemble et reposent sur le respect dû à l'autre.

Nous sommes tous différents et c'est tant mieux. Nous avons des divergences, c'est essentiel pour le débat démocratique. Mais nous devons être convaincus que nous partageons le même destin et que nous œuvrons tous pour une meilleure **qualité de vie** pour nos concitoyens et un **aménagement harmonieux** et **équilibré** de notre territoire.

Notre Communauté d'Agglomération "Saumur Val de Loire" sera demain ce que nous en faisons aujourd'hui. Et je forme le vœu qu'ensemble nous fassions preuve de **dynamisme**, de **réactivité** et de... **sérénité**.

Bonne et heureuse année 2018 à toutes et à tous.